SPECIFICATION QUALITE

DESIGNATION : **DEM ACIER**

SITE(S) CONCERNE(S) : Dunkerque

DOCUMENTS DE REFERENCE :
Contrat pour l'action et la Performance reprise option filière barème E

DEFINITION :
Produit d'emballage (boîte de conserve, aérosols, boîtes de boisson...) provenant d'une collecte sélective des emballages.

CRITERES : *obtenus par tri automatique*

C0 : Matières utiles		C01 Pourcentage de la teneur en métal magnétique	Supérieur ou égal à 88 % (*)
C2 : Humidité		C21 Pourcentage de la teneur en eau	Inférieur ou égal à 10% (***)
C3 : Conditionnement		C32 Densité paquet	entre 1,2 et 2 (***)
		C34 Résistance paquet à 5 chutes consécutives de 2m sur une aire bétonnée	oui (***)
		C35 Poids du paquet	Entre 10 et 100 Kg (***)

PROTOCOLES DE PRELEVEMENT ET D'ANALYSE UTILISES :
Procédure n°34 - manuel AQ contrôle qualité

Visa Responsable Qualité et Environnement

(*) Critère présentant un caractère indicatif
(**) Critère faisant l'objet d'un contrôle régulier en interne
(***) Critère faisant l'objet d'analyse après concertation